

Se préparer aux métiers du secteur social et médico-social avec l'APRADIS, c'est choisir une formation adaptée, de qualité et adopter la bonne stratégie pour réussir les concours d'entrée en écoles de travail social.

■ OBJECTIF ET DEROULEMENT DE LA PREPA-CONCOURS

Son objectif est d'acquérir les connaissances générales et la méthodologie requises aux concours présentés, mieux connaître le métier choisi par la pratique de terrain, et s'entraîner à l'oral comme à l'écrit de façon à mieux appréhender les épreuves de sélection des concours.

La formation se déroule sur 5 mois et comprend :

300 H de cours théoriques en centre (à raison de 30H/semaine).

280 H en entreprise (réparties sur 2 périodes de stage de 4 semaines)

Lieux de l'action : Amiens – Beauvais – Laon

■ PROGRAMME DE LA PREPA-CONCOURS

↳ Module 1 : Préparation aux épreuves d'admissibilité des concours	120 h
- Techniques de productions écrites	
- Travail sur l'actualité sanitaire et sociale	
- Entraînements écrits - Concours blancs	
↳ Module 2 : Préparation aux épreuves d'admission des concours	120 h
- Culture générale	
- Techniques orales	
- Entraînements – Concours blancs	
↳ Module 3 : Connaissance du métier et du secteur professionnel	340 h
- Culture professionnelle	
- Stage en entreprise	

■ MODALITES D'INSCRIPTION

Les inscriptions sont ouvertes à partir du 02 mai sur le site Internet de l'APRADIS :

www.apradis.eu

Conditions d'accès : un dossier d'inscription est à compléter et renvoyer à l'APRADIS. Le candidat sera reçu pour un entretien oral de quinze à vingt minutes avec un formateur permanent. Cet entretien vise à vérifier le projet professionnel du candidat, les modalités de financement de la formation et les documents attestant les diplômes acquis.

Coût : Le montant global de l'action s'élève à **1650 € TTC** en cas de financement par le stagiaire (Tarif forfaitaire). Possibilité de paiement en 5 fois sans frais. Le règlement de 30 % de cette somme sera demandé au moment de l'inscription définitive. Autre financement de l'action : nous contacter.

Le métier d'éducateur technique spécialisé

L'educateur technique spécialisé contribue à l'intégration sociale et à l'insertion professionnelle de personnes en situation de handicap ou en difficulté, par l'encadrement d'activités techniques : de sensibilisation, de préformation, de formation, de production et d'occupation au cours d'une prise en charge éducative et sociale. Il intervient auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes, d'adultes vieillissants : en situation de handicap, en situation de dépendance, en souffrance physique ou psychique, en difficulté sociale et familiale, en voie d'exclusion, inscrits dans un processus d'insertion ou de réinsertion. L'educateur technique spécialisé exerce ses fonctions dans des établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux, dans les entreprises de travail ordinaire et protégé, ou dans des dispositifs d'insertion des secteurs publics et privés lucratifs et non lucratifs.

■ LE CONCOURS D'ENTREE EN INSTITUT DE FORMATION D'EDUCATEUR TECHNIQUE SPECIALISE

A titre indicatif, à l'APRADIS :

- 1 épreuve écrite d'admissibilité qui consiste en une dissertation (durée 3 heures – note sur 20) sur un sujet du domaine sanitaire et social.
- 1 épreuve orale d'admission: entretien avec un jury de deux personnes, composé au moins d'un professionnel du secteur (durée : 20 mn – note sur 20) L'objectif de cet entretien est une évaluation des aptitudes et des motivations à exercer la profession d'Educateur Technique Spécialisé, et à entreprendre la Formation.

A noter : Le coût moyen d'un concours varie entre 150 et 250 euros.

■ LA FORMATION D'EDUCATEUR TECHNIQUE SPECIALISE

La formation préparant au diplôme d'Etat d'educateur technique spécialisé est dispensée sur une durée maximale de trois ans. Elle comporte 1 200 heures d'enseignement théorique et 1 960 heures (56 semaines) de formation pratique. L'enseignement théorique est composé de quatre domaines de formation :

DF 1 : accompagnement social et éducatif spécialisé : 350 heures

DF 2 : conception et conduite d'un projet éducatif et technique spécialisé : 450 heures

DF 3 : communication professionnelle : 200 heures

DF 4 : implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et interinstitutionnelles : 200 heures

■ LES INSTITUTS DE FORMATION D'EDUCATEUR TECHNIQUE SPECIALISE DANS LE NORD DE LA FRANCE

<p>Amiens - APRADIS 6/12 rue des deux ponts 80044 AMIENS CEDEX Tél : 03.22.66.33.99 www.apradis.eu</p>	<p>Grande-Synthe - IRTS Parc de l'Etoile Rue Galilée 59 760 GRANDE-SYNTHE Tél. : 03 28 24 51 30 www.irtsnpcd.fr</p>	<p>Valenciennes - IRTS 35 rue Ernest Macarez 59 300 VALENCIENNES Tél. : 03 27 42 40 97 www.irtsnpcd.fr</p>
<p>Loos - IRTS rue Ambroise Paré BP 71 59373 - Loos cedex Tél : 03 20 62 53 70 www.artsnpcd.asso.fr/</p>	<p>Arras - IRTS 5 rue Maurice Schumann - BP 20 755 62 031 ARRAS Tél. : 03 21 24 09 09 www.irtsnpcd.fr</p>	<p>Etaples - IRTS Boulevard Lefebvre 62 630 ÉTAPLES Tél. : 03 21 89 97 00 www.irtsnpcd.fr</p>

■ LES TEXTES DE REFERENCE : arrêté du 18 mai 2009.

Vous souhaitez en savoir plus ...

Connectez-vous sur le site du Ministère des Affaires sociales et de la Santé :

http://www.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/educateur-technique-specialise_masque-dgcs.pdf